



LIMITER LE NAVETTAGE, VOUS INSTALLER AU CŒUR DU BASSIN D'EMPLOI



VIVRE EN VILLE



Source : Vivre en Ville.

Certaines entreprises constatent qu'une grosse partie de leur équipe réside dans le même secteur périphérique, il est alors tentant de suivre leur mouvement et de s'éloigner du centre. Mais à long terme, cette stratégie est risquée et souvent inefficace. Pour réduire les déplacements domicile-travail, mieux vaut choisir un emplacement accessible depuis l'ensemble du bassin de main-d'œuvre.



Attirer les meilleures qualifications

- **Les employés et employés avec un haut niveau d'études tendent à travailler davantage en centre-ville qu'en banlieue**

Aux États-Unis, les personnes disposant d'un baccalauréat ou d'une maîtrise ont 10% plus de chances de travailler en ville qu'en banlieue, et ce taux monte à 20% pour les personnes hautement qualifiées (architectes, ingénieurs, etc.)¹.



Augmenter votre productivité

- **22% de la population active québécoise affirme que la congestion affecte sa productivité**

Plus du quart serait prête à accepter une diminution de salaire variant entre 1 000 et 10 000\$ en échange d'un temps de transport significativement plus court².



Réduire les distances parcourues... et votre empreinte écologique

- Une localisation centrale peut **réduire de 25% la distance moyenne parcourue par votre personnel** et offre un véritable choix de moyens de déplacement³.
- Le navettage moyen augmente de 250 mètres par kilomètre d'éloignement des bureaux du centre-ville, soit 30 kg de CO₂ annuels par personne.



Veiller à la santé de vos équipes

- **Plus la distance de navettage est grande, plus une personne a de risques d'être confronté à des problèmes de santé⁴**

Au-delà de 20 minutes de route pour se rendre au travail, le risque d'épuisement professionnel augmente significativement; au-delà de 35 minutes, c'est le degré de cynisme envers l'emploi qui grimpe⁵.

Bernard Mariette

PDG, Coalition/Lolë qui a déplacé ses bureaux d'un parc industriel de la Rive-Sud vers le centre-ville de Montréal.

[cité par La Presse]

« On est en hypercroissance depuis les quatre dernières années, et on a besoin d'avoir un pool d'employés beaucoup plus grand que celui qu'on a à Longueuil⁶. »

Beneva

Ce géant de l'assurance a choisi de maintenir son siège social sur la colline parlementaire, à Québec. Le secteur, desservi par un grand nombre de lignes d'autobus, dont deux métrobus et de nombreuses lignes express de la région, donne accès à la fois au bassin d'emplois de la rive nord et de la rive sud.

PASSER À L'ACTION

ENTREPRISE PROFIL 1 :

Petite entreprise impliquée dans sa communauté

ENTREPRISE PROFIL 2 :

Entreprise en croissance rapide



Choisir une centralité à proximité du cercle d'affaires et, si votre entreprise a un faible taux de roulement, à proximité du domicile des personnes à l'emploi actuels

Afficher la présence et la contribution de votre entreprise à la communauté locale (p. ex. occuper un bâtiment ancien, s'implanter à proximité de voisins prestigieux)

Opter pour une formule (p. ex. incubateur, cotravail) ou un bail permettant d'augmenter ou de réduire facilement le nombre de postes de travail

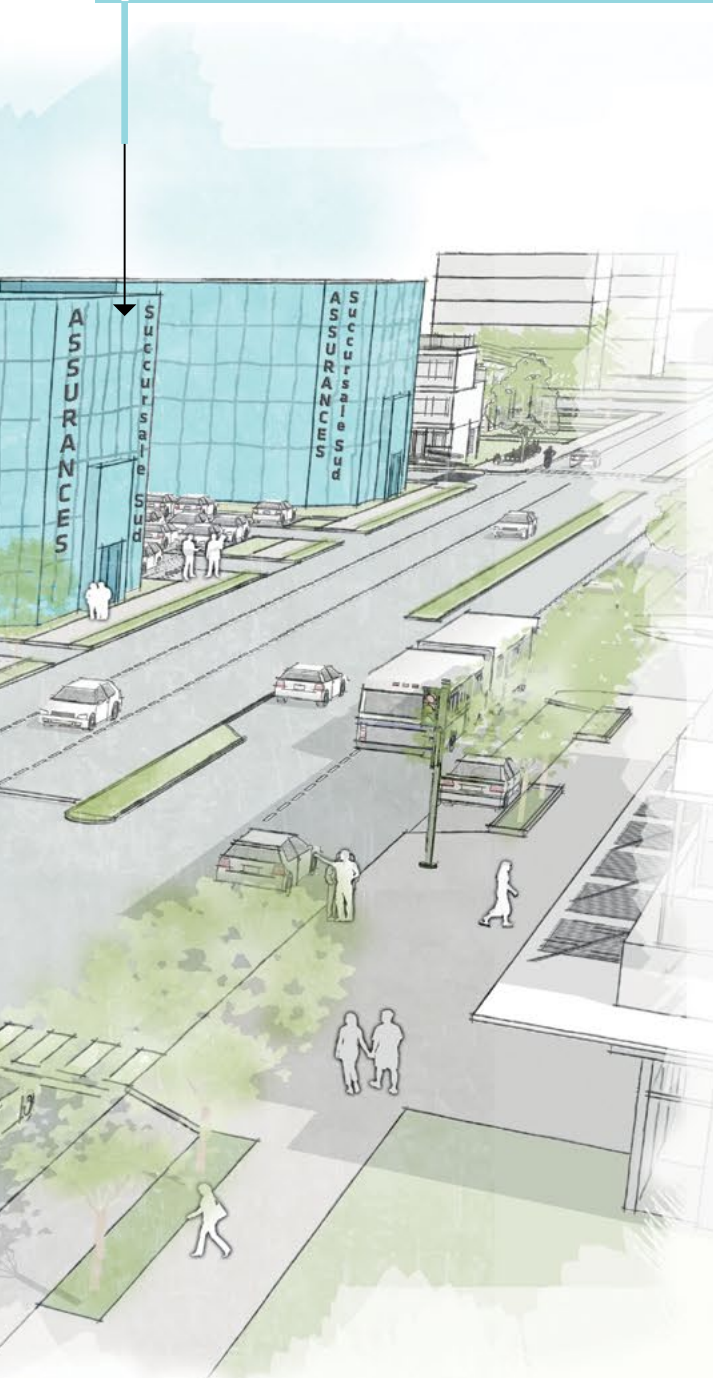
Choisir un centre-ville ou un centre d'affaires (pôle principal ou secondaire), quitte à dissocier vos bureaux des autres activités, p. ex. industrielles, si une proximité physique n'est pas véritablement essentielle

PROFIL 1 CHOISIR UNE LOCALISATION AU CŒUR DE VOTRE COMMUNAUTÉ

PROFIL 2 S'INSTALLER AU CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES



ENTREPRISE PROFIL 3 :
Grande entreprise
avec de nombreux emplois spécialisés



Installer votre siège social dans un pôle principal et offrir, dans un pôle secondaire ou local, un lieu de travail supplémentaire pour les employés et/ou recrues potentielles habitant dans ce secteur de la région (adresse propre ou espace de cotravail)

PROFIL
3

**IMPLANter UNE LOCALISATION
SATELLITE DANS
UNE CENTRALITÉ SECONDAIRE**

Hatch, accessible depuis l'ensemble de son bassin d'emploi

5, Place Ville Marie, Montréal

Niveau d'écoresponsabilité : **97 %**

650 employés



- ▶ Gare Centrale de Montréal à 250 mètres
- ▶ 75 % du personnel utilise le transport en commun l'hiver, 62 % l'été
- ▶ Prêt de parapluies pour se rendre aux réunions d'affaires à pied
- ▶ Supports à vélo sécurisés payés par l'entreprise
- ▶ Autos et vélos en libre-service à moins de 100 mètres

Société d'ingénierie canadienne d'envergure internationale, Hatch a établi son siège social québécois à la Place Ville Marie, en plein cœur du centre-ville de Montréal. En 2011, l'entreprise songe à déplacer ses bureaux sur la Rive-Sud de Montréal, où près de 40 % de ses employés et employées ont élu domicile. Une telle décision impliquant une forte augmentation des distances à parcourir et le report du transport en commun vers la voiture pour les autres personnes, Hatch choisit de rester au centre-ville, encourageant ainsi des comportements favorisant la durabilité.

Sa localisation centrale à proximité de la gare de train, des stations de métro, des arrêts d'autobus et du réseau cyclable permet aussi à ses équipes de se déplacer plus facilement vers les clients et partenaires d'affaires. Depuis quelques années, l'entreprise multiplie les initiatives pour renforcer l'accès en transport en commun, à vélo et à pied. Elle a notamment remporté le prix 2018 Leader en mobilité durable octroyé par MOBA et Voyagez Futé.

Emmanuel Felipe

Gestionnaire de projet principal

« Nous reconnaissons également que les changements positifs découlent souvent de petites actions posées par un grand nombre de personnes. Nous avons donc encouragé notre personnel à rechercher chaque jour des occasions de réduire son empreinte carbone grâce aux modes de transport durables. »



Source : Vivre en Ville.



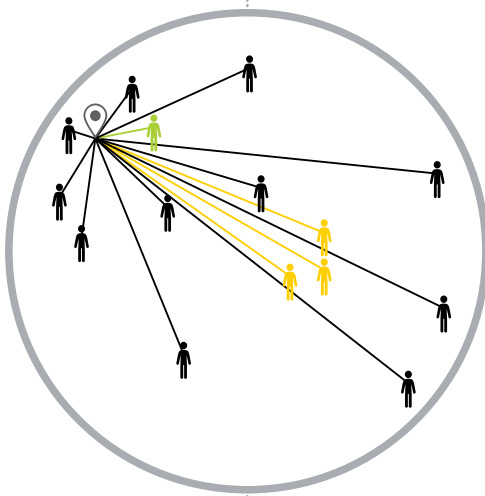
Quand les bureaux s'éloignent au profit de quelques personnes

Si s'éloigner du centre contribue à se rapprocher de certaines personnes résidant en périphérie, cela implique aussi de s'éloigner de celles qui restent dans d'autres secteurs périphériques. Au-delà de l'éloignement à vol d'oiseau, les réseaux de transport sont souvent peu performants pour connecter les périphéries entre elles, ce qui allonge les temps de trajet.

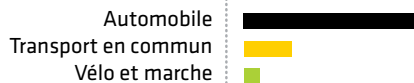
La stratégie de se rapprocher d'une partie de son équipe peut sembler pragmatique, mais crée de la vulnérabilité à long terme : rien ne garantit que les personnes à l'emploi vont rester au même endroit ni surtout que le futur emplacement sera suffisamment accessible pour que l'entreprise puisse recruter dans l'ensemble du bassin de talents.

✗ Stratégie non écoresponsable

Se rapprocher (de certaines) personnes à l'emploi



MOBILITÉ DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS



DISTANCES MOYENNES PARCOURUES ENTRE DOMICILE ET TRAVAIL

Exemples ⁷	Par trajet et par personne
Région de Montréal	18,8 km
Région de Québec	12,7 km
Région de Sherbrooke	12,6 km



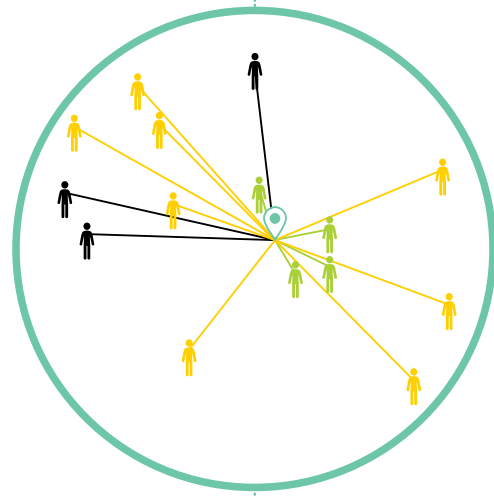
Plus le lieu de travail est loin du centre-ville, plus la tendance à faire la navette en automobile s'accroît³.



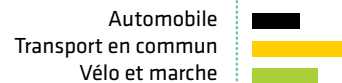
Le navettage moyen des personnes à l'emploi augmente de **250 mètres par kilomètre** d'éloignement de l'entreprise au centre-ville³.

✓ Stratégie écoresponsable

S'implanter au cœur du bassin d'emploi



MOBILITÉ DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS



DISTANCES MOYENNES PARCOURUES ENTRE DOMICILE ET TRAVAIL

Exemples ⁷	Par trajet et par personne
Région de Montréal	14,7 km
Région de Québec	9,5 km
Région de Sherbrooke	7,6 km



Les émissions moyennes annuelles de CO₂ liées au navettage augmentent de **30 kg par employé et par kilomètre** d'éloignement au centre-ville³.

Source : Vivre en Ville.

Références

(1) Sander et Testa, 2013 | (2) CRHA [Ordre des conseillers en ressources humaines agréés], 2016 | (3) VTPI, 2018 | (4) Hoehner, 2012 | (5) Barreck, 2015 | (6) Bergeron, 2014 | (7) Vivre en Ville, 2017



Autres fiches, références complètes et ressources : localisation-ecoresponsable.com